

CGV des formations Media Focus

Champ d'application

Les conditions générales de vente ci-après réglementent le rapport contractuel entre le participant aux formations organisées par Media Focus et l'organisateur. Les divergences du participant, quant aux conditions générales de vente, n'ont aucune validité.

Inscription/Confirmation d'inscription

L'inscription s'effectue exclusivement [en ligne](#). Les inscriptions sont prises en considération dans l'ordre d'arrivée. L'inscription devient juridiquement valable par confirmation écrite de l'organisateur.

Frais de participation et conditions de paiement

Les frais publiés au moment de l'inscription sont applicables. Tous les frais s'entendent plus taxe légale sur la valeur ajoutée. Le coût de participation est dû immédiatement, dès réception de la facture. Les frais incluent les documents remis lors du séminaire et les boissons offertes lors des pauses au cours de la séance. Sont exclus les éventuels frais de voyage du participant, ses dépenses en matière d'hébergement et les repas pris en dehors des heures du séminaire.

Annulation et changement de réservation Media Focus

Toute annulation doit être faite uniquement par écrit. Si un participant a un empêchement, il est possible de faire participer une personne de remplacement au choix sans aucun supplément de prix. En cas d'annulation de participation ou de changement de réservation, les frais suivants seront facturés:

- jusqu'à 28 jours ouvrables avant le début de la séance: pas de frais
- jusqu'à 7 jours ouvrables avant le début de la séance: 50% du coût total
- moins de 7 jours ouvrables: coût total du séminaire
- en cas d'absence non annoncée, le coût total doit être acquitté

Modifications dans la réalisation

Sous réserve de circonstances particulières, imprévisibles et non attribuables à l'organisateur, telles que la maladie ou l'absence d'un intervenant, l'organisateur se réserve le droit de déplacer un atelier donné dans l'espace et/ou de le reporter à une date ultérieure, d'engager un autre intervenant en remplacement ou d'annuler la séance.

Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint (soit 50% du nombre maximum de participants par atelier), l'organisateur se réserve le droit de reporter la séance concernée à une date ultérieure ou de l'annuler. En pareil cas, l'organisateur s'efforcera d'en informer les participants au plus tard 14 jours avant le début prévu de la séance.

En cas de report d'une séance, les participants peuvent choisir de participer à la séance à la date proposée en remplacement ou de recevoir le remboursement des frais de participation éventuellement déjà virés. En cas d'annulation d'une séance qui ne peut être reportée, les frais de participation déjà virés seront remboursés.

Le participant ne peut faire valoir d'autres droits, en particulier prétendre à des dommages-intérêts (y compris lors de frais d'annulation d'un voyage ou de réservation d'hébergement), en cas de modifications ou d'annulation d'un atelier.

Certificat

Les participants à une formation organisée par Media Focus recevront un certificat à la suite du séminaire à titre d'attestation de participation.

Droit d'auteur et exploitation

Les documents remis lors de la conférence et les présentations sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction, transmission à des tiers ou autre exploitation par les participants n'est autorisée qu'avec le consentement écrit de l'organisateur.

Responsabilité

L'organisateur choisit comme intervenants pour ses ateliers des professionnels qualifiés, spécialistes dans leur domaine respectif. L'organisateur n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude, l'actualité et l'intégralité du contenu du séminaire et des documents de conférence ainsi que pour l'atteinte de l'objectif pédagogique visé par le participant.

Le for juridique est Root, canton de Lucerne (siège social de The Nielsen Company (Switzerland) GmbH).